



REMONTEES CAPILLAIRES



Assèchement des murs

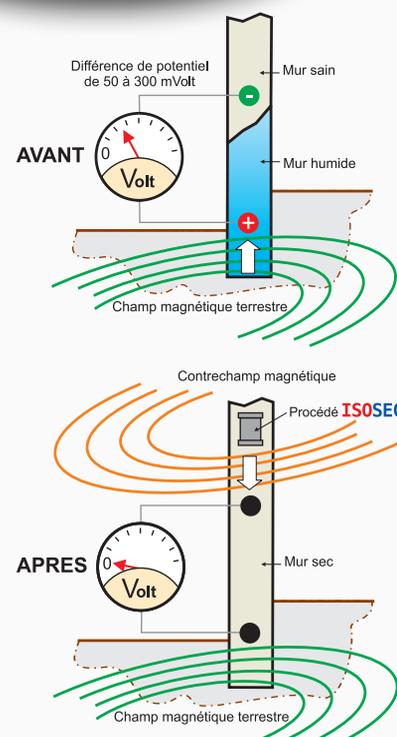


Le potentiel qui fait toute la différence !

Le procédé distribué par **ISOSEC®** élimine la différence de potentiel qui existe entre le haut du mur sec et le bas du mur humide. Il renvoie un contrechamp magnétique en opposition au champ magnétique naturel qu'il reçoit éliminant ainsi la cause.

Les murs n'étant plus alimentés en molécules d'eau, redeviennent sains après une période d'évaporation, pourvu que les revêtements muraux le permettent.

Le réseau de partenaires **ISOSEC®** est composé de spécialistes du traitement de l'humidité, ils respectent la charte qualité et suivent la formation technique obligatoire dispensée par un ingénieur-expert en pathologie de l'humidité au sein d'**ISOSEC®** créée en 1987.



Une manière simple et performante pour lutter contre les dégradations

Les conséquences coûteuses

Salpêtre, moisissures, tâches, odeurs, décollement des papiers peints et des faïences, cloque des peintures, fissures et dégradations des enduits, ondulation des parquets, des boiseries et états parasites, affaiblissement des structures, dévalorisations du patrimoine, etc.

Procédé écologique et économique

Le procédé **ISOSEC**[®] assainit l'ensemble des structures (murs, sol, piliers...) qui reposent sur la surface couverte par la capacité du dispositif allant de 10 à 60 mètres de diamètre d'efficacité.

Le procédé ne nécessite pas de travaux lourds, il supprime les rénovations à répétition. La technologie employée ne requière aucune énergie artificielle et ne subit pas d'usure. Le système fonctionne grâce aux oscillations du champ magnétique terrestre naturel. Ce qui permet une grande longévité.

Les murs retrouvent un état sain et un meilleur coefficient thermique, d'où une baisse du coût du chauffage et un meilleur confort pour les occupants.

Garantie

constructeur : 10 ans sur le produit contre tous vices de fabrication.

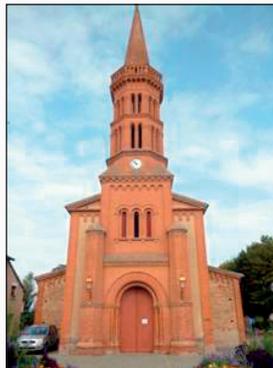
installateur : garantie de résultat et responsabilité Civile Professionnelle pour les conséquences financières des dégâts causés par le dysfonctionnement du procédé, sous réserves du respect des recommandations consignées et acceptées par le client.

Notre engagement et notre charte qualité

Après son diagnostic et son devis précis accepté, le technicien spécialiste s'engage à réaliser à la pose du procédé :

- un relevé de l'état d'humidité des lieux comprenant :
 - les mesures de l'hygrométrie d'ambiances;
 - les analyses (CM) du poids d'eau contenu dans les murs de référence;
 - la mesure du potentiel électrique;
 - la mesure de la variation du champ magnétique terrestre de la zone concernée;
 - rédaction d'un rapport à la fin du chantier et diffusion.
- un suivi de l'assèchement 12 mois après la mise en service de l'appareil consigné dans un rapport qualifiant le résultat;
- répétition des recommandations pour la restauration des enduits.

le procédé distribué par **ISOSEC**[®] agit sur tout type de construction, tout type de matériaux et en tout lieu géographique



Eglise de La Bastidette (31)



Abbaye de L'Epau - Le Mans (72)



Hôtel D'Arlatan - Aix-en-Provence (13)



Votre distributeur

ISOSEC

ZA du plateau St-Jean
8 rue du Bois-de-l'Aumone
28400 Nogent-le-Rotrou

Tél. 02 37 29 16 17 - Fax 02 37 29 13 54

www.isosec.fr

